

Nos coordonnées

Pôle Social ALEFPA

31 Rue Luc Lorion-97410 Saint-Pierre.

☎ : 02 62 25 36 94

Equipe AIS Sud/Ouest

Nora BOUZIDI (E.S) / 06 92 36 91 70

nora.bouzidi@alefpa.re

Fabienne DAMOUR – GARCIA (E.S) / 06 92 55 44 13

fabienne.damourgarciane@alefpa.re

Equipe AIS Nord/Ouest

Alexandre GRONDIN (C.E.S.F) / 06 92 09 40 70

alexandre.grondin@alefpa.re

Charlotte FRIN (E.S) / 06 93 02 42 58

charlotte.frin@alefpa.re

Les travailleurs sociaux restent disponibles pour échanger et rencontrer, sur rendez-vous, les personnes et/ou les instructeurs qui le souhaitent pour avis et informations



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel Réunion « investissement pour la croissance et l'emploi ».

Pôle social



A.I.S

Accompagnement vers l'Inclusion Sociale

Informations à destination des partenaires



PUBLIC CONCERNE

Les jeunes de 18 à 25 ans

Secteurs Sud/Ouest/Nord

Public en situation précaire ayant des ressources, inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle/formation, mais rencontrant des difficultés particulières qui font obstacle à leur parcours d'insertion social et professionnel ;
Souhaitant bénéficier d'un accompagnement global et individualisé.

Nos interventions se déroulent sur les communes du SUD, de l'OUEST et du Nord du département.

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Un travailleur social accompagne les personnes dans la mise en œuvre de leur projet sur une période de **6 mois** (à partir de la signature d'un contrat d'accompagnement).

Selon les situations, après évaluation et de façon exceptionnelle, le contrat peut être renouvelé et ainsi prolongé pour une durée supplémentaire de 6 mois maximum.

Orientation vers L'AIS

Instruction d'une demande d'orientation réalisée par un professionnel avec la personne en demande d'accompagnement, sur la plateforme numérique (SI-SIAO) du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

Favoriser l'accès, le retour, le maintien à l'emploi/formation

- Permettre aux personnes de s'inscrire dans une dynamique positive de mise en action de leur projet professionnel/formation.
- Identifier et réduire/lever les freins liés à l'insertion professionnelle.
- Développer les capacités d'autonomie et d'initiative.

Accompagnement Global

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation dans différents axes (accès aux droits, administratif, vie quotidienne, santé, gestion budgétaire...).
- Entretiens individuels réguliers (fréquence variable selon les situations de chacun).
- Si nécessaire, un accompagnement physique pour mettre en œuvre les démarches auprès des organismes et partenaires sociaux (CAF, Pole Emploi, Missions locales, Bailleurs sociaux...).
- Accompagnement à l'accès à un hébergement ou à un logement

Projet personnalisé

L'accompagnement se base sur

le Projet d'Accompagnement vers l'Inclusion Sociale - PAIS élaboré par le participant (co-construit avec le référent AIS).

Les personnes accompagnées (participant(e)s) sont placées au cœur de leur projet